

Février 2009

Québec, le 19 mars 2009

Monsieur Serge Brasset  
Directeur général  
Collège Édouard-Montpetit  
945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec) J4H 3M6

## **Objet : Suivi apporté à l'évaluation du programme *Sciences de la nature***

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 20 février 2009, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des moyens entrepris par le Collège Édouard-Montpetit pour faire suite à l'évaluation du programme *Sciences de la nature*. Dans son rapport publié en juin 2006, la Commission concluait que le programme *Sciences de la nature* (200.B0) du Collège Édouard-Montpetit était un programme de qualité. Elle avait toutefois adressé au Collège une recommandation.

Au moment de l'évaluation, la Commission constatait que le comité de programme était peu efficace et que la prise en charge des buts généraux se faisait de manière non concertée et non structurée. La Commission avait donc recommandé au Collège de prendre les moyens pour assurer la cohérence du programme dans une approche de concertation de toutes les composantes du programme. Pour tenir compte de cette recommandation, le Collège a entrepris plusieurs actions de son plan d'action, notamment la création de sous-comités de travail qui étudient différentes problématiques liées au programme, la mise en place de balises pour la rédaction de comptes rendus de laboratoire et la formation d'un groupe de travail en prévision de la restructuration de l'épreuve synthèse de programme. La Commission note l'intérêt des actions entreprises par le Collège dont la mise en place d'une coordination de programme pour *Sciences de la nature*. Les moyens pris par le Collège ne permettent cependant pas de conclure que la cohérence du programme est assurée dans une approche concertée. En effet, la

démonstration du Collège ne témoigne pas, entre autres, de l'efficacité de son comité de programme et de la concertation autour de la prise en charge des buts généraux.

La Commission note les actions entreprises par le Collège qui ne répondent toutefois pas complètement aux attentes formulées. Le Collège devra mettre en place d'autres moyens pour assurer une concertation interdisciplinaire continue et efficace dans son programme *Sciences de la nature*. La Commission souhaite être informée des réalisations qui permettront de donner suite à la recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M<sup>me</sup> Denise Trudeau, directrice des études